NOTE DE SYNTHÈSE
Journée professionnelle
La musique et le groupe
Lundi 31 janvier 2011

La Fédération nationale des CMR, en association avec la Cartonnerie de Reims, a organisé, lundi 31 janvier 2011, une journée professionnelle sur le thème de la Musique et le Groupe.

Cette rencontre a réuni une trentaine de participants venus de tous horizons.

La Fédération était représentée par sa directrice, une partie de l'équipe du siège fédéral, ainsi qu'une dizaine de musiciens CMR manifestant un intérêt particulier pour le projet CAEM (Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales).

Elle a également su rassembler ses partenaires autour de ce projet avec la présence notamment de Marie-Madeleine KRYNEN, représentant le Ministère de la Culture, Thierry DUVAL, Président du Collectif RPM, Philippe BERTHELOT, Directeur de la Fédurok, Alain SUVEG, Directeur du CFMI de Lille…

Cette journée professionnelle a abordé en deux temps la posture du musicien pédagogue vis-à-vis du groupe. La matinée fut consacrée à la place du groupe dans l'enseignement initial de la musique et l'après-midi a permis de développer l'activité de musicien conseil, ainsi que les dispositifs d'accompagnement des groupes constitués.

Partie 1 : La place des pratiques de groupe dans l'enseignement de la Musique

En introduction de la présentation de différents dispositifs pédagogiques mettant en avant les pratiques de groupe, Mme Marie-Madeleine KRYNEN, inspectrice générale de la création et des enseignements artistiques au Ministère de la Culture, est revenue sur les modèles qui ont permis la formalisation de l'apprentissage en pratique collective.

- la pratique vocale avec le modèle hérité des maîtrises :
L'apprentissage se fait en collectif avec une individualisation progressive (formule en petits groupes) pour affiner la technique vocale. Ce modèle nous vient de l'ancien régime et a été restauré par le Ministère de la culture.
La pratique vocale est accessible à tous, elle est basée sur l'oralité et donne des résultats rapides. C'est ensuite que le besoin technique individuel apparaît comme une nécessité.

- le modèle des harmonies/fanfares :

Ce modèle est hérité de la Révolution puis a été utilisé dans la musique militaire et repris par l'Education Populaire. Il est fondé sur une mutualité des musiciens amateurs et produit un sentiment de communauté musicale. Pour autant, les demandes d'approfondissement individuelles sont de plus en plus fortes.

- le modèle des musiques traditionnelles :

Ce modèle reprend également les notions de collectif, d'inter-apprentissage, d'oralité (l'oreille comme support de la mémoire). C'est ici la notion de contexte (vie sociale) qui est essentielle et donne du sens (veillées, événements de la vie, rassemblements…)

Au 19ème siècle, c'est un modèle opposé qui apparaît avec l'expérience du concert frontal, déconnecté du contexte social car il créé un rassemblement en soi. Il est d'ailleurs intéressant que les musiques actuelles n'aient pas récusé ce dispositif.

Le modèle de l'apprentissage individuel s'oppose à ces modèles.
Il est hérité de l'après-révolution et d'un retour à la rationalisation développée pendant le siècle des Lumières. L'apprentissage se fait des notions les plus simples aux plus complexes, ce que traduisent encore les méthodes actuelles d'apprentissage des instruments. L'écrit est premier, support de la mémoire
La globalité de la musique disparaît dans cette démarche.

Mme Marie-Madeleine KRYNEN a ensuite présenté l'historique du Schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la Musique d'avril 2008.
Depuis 1984, Le Ministère de la Culture et de la Communication diffuse, à l'intention de l'ensemble des établissements publics d'enseignement initial de la musique, des textes d'orientation permettant la mise en place de repères pédagogiques communs. Ces schémas fournissent des orientations propres à permettre une adaptation en fonction de l'histoire et du contexte particulier des établissements. Ils ont pour finalité essentielle de rendre possibles la convergence et l'harmonisation de démarches pédagogiques s'inscrivant dans le cadre du système public d'enseignement artistique spécialisé, mais aussi associatif.
Le schéma de 2008 met l'accent sur les pratiques collectives et l'accompagnement, la globalisation de la formation, la direction d'ensemble, la place de la culture musicale, les démarches d'invention, les liens avec les établissements scolaires, ainsi que les liens avec les pratiques en amateur.

Le schéma d'orientation peut également être lu à la lumière de plusieurs questionnements :

- débuter l'instrument par la pratique collective : comment choisit-on son instrument ? comment le fait-on vivre ? Jouer est aussi inventer. Cela devient une ressource pour construire la globalité musicale et il faut constater des résultats étonnants même avec peu d'éléments connus.

- le parcours :
La pratique collective n'est plus remise en question et se développe depuis 15-20 ans. Les questions à se poser aujourd'hui sont : est-ce que tous y ont accès ? et si oui, peut-on réfléchir à un parcours construit pour vivre des expériences différentes ? (grands groupes dirigés, petits groupes non dirigés, pratique vocale ou instrumentale, diverses esthétiques…).
La construction de ces pratiques demande de renoncer à toute hiérarchie et de permettre un accès à différentes expériences.

- les contenus et les compétences :
Quels répertoires ? quels arrangements ?
La pratique est-elle motrice ? permet-elle un recul, une perspective historique ?
Quelle place pour l'improvisation ? celle-ci recouvre des réalités très diverses et réinterroge le modèle : la pratique collective peut-elle aboutir à la composition par les individus du groupe de leur propre répertoire ?
Il faut prendre en compte également que certaines compétences se développement mieux en groupe (travail sur les timbres, la justesse, la corporalité, la responsabilité, l'autonomisation, la mémoire…)

Aujourd'hui, le modèle du préceptorat, hérité de l'ancien régime est encore très ancré dans les mentalités.
Les changements sont effectivement très lents, et même si la réflexion avance, le discours subsiste ce qui ralentit la prise de conscience des différents publics
Nous sommes actuellement dans une phase où les différents modèles s'entrechoquent et il est d'ailleurs utile de garder à l'esprit que chaque modèle est bon dans une finalité particulière.

Cette introduction a été illustrée par la présentation de Jean-Jacques METZ sur la Petite Fanfare du Conservatoire de Nantes. Cette initiative place la pratique collective au cœur de l'apprentissage initial de la musique (cycle 1).
Jean-Jacques METZ, fort de son expérience dans la mise en œuvre d'orchestres à l'école, a fait le pari de rénover l'enseignement initial des cuivres et plus largement de la musique en s'appuyant en premier lieu sur la pratique de groupe et sur la transmission orale. Cette démarche a bénéficié du soutien de la direction et de l'équipe pédagogique du Conservatoire.

Concrètement, les enfants du premier cycle se voient proposer des cours uniquement collectifs ou semi-collectifs. Ils viennent au conservatoire deux fois par semaine, à un horaire précis. Cela implique une homogénéité des âges pour favoriser les regroupements horaires.
La musique est appréhendée de manière globale et le travail se fait par projet (La démarche sous-jacente est : que faut-il apprendre pour jouer tel morceau ?). Les enfants disposent ainsi en fin de 1er cycle (4 ans) d'un répertoire commun de quelques 20 pièces issues d'esthétiques très diverses. Une place est également laissée à l'improvisation. Le répertoire est adapté à la formation (les cuivres pour le cas présent). Il est transmis oralement, et est la base de tout l'apprentissage (appropriation du répertoire par le biais du chant, etc). Ce travail collectif est inscrit comme projet pédagogique dans le projet d'établissement.
Cette initiative est reproductible dans une structure de taille plus modeste en créant un orchestre pluri-instruments ou peut, comme à Nantes, concerner les instruments par famille dans des structures plus importantes.
Au niveau des intervenants, ce fonctionnement implique une mise en commun des compétences et un vrai dialogue d'équipe.
L'évaluation se fait via la prestation au sein de l'ensemble puis en individuel avec un accompagnement piano.
Cette expérience a permis de constater que les enfants étaient capables de jouer ensemble, en autonomie, en l'absence du chef d'orchestre.

Le débat s'est ensuite ouvert à la mise en place, au sein des structures associatives, d'ateliers d'éveil musical reliés à la pratique de groupe. Philippe BREGAND du CAEM de Besançon et Olivier NICARD de l'AME de Charleville-Mézières ont fait état de leurs dispositifs d'éveil et d'enseignement initial de la musique, principalement axés sur les musiques actuelles.
Le parcours musical au CAEM de Planoise à Besançon :
Cette expérience concerne l'entrée des enfants dans la pratique musicale. Le parcours musical est ouvert aux enfants de 6 à 10 ans et a lieu le mercredi matin. Il est dédié à la découverte des instruments, pour des enfants qui n'ont jamais fait de musique et n'ont pas d'instruments chez eux. Différents instruments sont proposés, les enfants travaillent en petits groupes puis en grand groupe (2x45mn).
L'accent est mis sur le plaisir de jouer, en se concentrant sur un seul paramètre à la fois, et sur la libre expression (davantage que sur la qualité d'émission). Il n'y a pas de répertoire prédéfini : le morceau se construit en fonction de ce que les enfants amènent. Il est donc en évolution constante.
Un concert est organisé en fin d'année.
Il s'agit, cette année, de la deuxième édition de cet atelier. Cependant, malgré l'absence de recul, force est de constater plusieurs choses importantes :
- l'approche pédagogique se construit sur la « matière » apportée par les enfants.
- les enfants reviennent chaque semaine avec plaisir,
- le rapport à l'instrument se fait très simplement et les enfants s'approprient facilement la gestuelle,

- la seconde année, les enfants se fixent naturellement sur un instrument particulier et en font souvent l'acquisition (le CAEM loue également quelques instruments).

AME de Charleville Mézières

Les enfants se voient proposer un parcours selon leur âge :

- 4-6 ans : Le chemin du jardin

L'aspect artistique est privilégié : la musique, le corporel, la rythmique, avec une ouverture sur les arts en général et en évitant toute approche scolaire pour favoriser l'enthousiasme des enfants.

- 6-8 ans : En route vers l'aventure

L'accent est mis sur le rythme et la pulsation.

=> Dans ces deux premiers stades, la lecture de la musique n'est pas travaillée. C'est la perception du son et de la rythmique ainsi que le plaisir qui sont privilégiés.

- 8-10 ans : Choisir ma voie

Une orientation vers les instruments est proposée : percus/batterie, guitare, ou piano/MAO

Il s'agit d'associer ce que l'on a entendu et perçu avec une transmission qui se fait maintenant de façon écrite.

La possibilité est ouverte de changer d'instruments.

- à partir de 10 ans : *début d'un cursus*
- à partir de 12/13 ans : *vers une pratique d'orchestre*

La volonté de la structure est de transmettre une capacité à s'autonomiser et à développer un regard critique, en tant que musicien et en tant que spectateur.

Les présentations de la matinée se sont conclues sur la présentation du département Rock de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne par Louis CHRETIENNOT. À travers le parcours professionnel de ce pédagogue et de l'histoire de la création et du développement du département Rock de l'ENM Villeurbanne, les débats se sont recentrés sur des questions d'ordre pédagogique notamment quant à la nécessité d'articuler l'enseignement de la pratique de l'instrument à une formation sur les cultures musicales. Ce temps d'échange a également permis de questionner la place du pédagogue vis-à-vis de l'élève.

À l'ENM, comme les cours d'atelier ou de groupes, le cours de culture musicale repose sur les principes suivants :

- le professeur se positionne comme un expert accompagnant les individus dans leur projet musical,
- le choix du répertoire se construit avec les participants,
- le dialogue fait partie du processus pédagogique, notamment en début de cours : que va-t-on faire ? quand ? comment ? dans quel but ?,
- le travail de groupe est privilégié et il induit de prendre des décisions collectives.

Une expérience conduite dans ce cadre porte sur l'improvisation sur grille. L'idée est, pour un public qui n'utilise pas la lecture de partitions pour produire sa musique, d'acquérir à son rythme les compétences nécessaires pour produire un discours mélodique posé sur une harmonie.

Les participants sont conviés à composer quelque chose qui les fait vibrer, qui fait sens pour eux et à le jouer devant le groupe qui réalise sur cette base, et chacun en fonction de son niveau, un travail d'écoute musicale, beaucoup plus ludique que l'antique « dictée musicale ».

Conclusion de la matinée :

Le temps du débat a permis de mesurer les poids des représentations ancrées dans une opposition entre structures institutionnelles et structures associatives. Les échanges ont montré, de la part des structures institutionnelles, une reconnaissance du poids d'un héritage lié à une culture de l'élitisme et d'une approche pédagogique centrée sur le préceptorat, mais la volonté de faire bouger les cadres établis en s'appuyant notamment sur le schéma d'orientation de 2008. Les structures associatives ont manifesté un sentiment de frustration lié au manque de reconnaissance et de soutien quant à la mise en œuvre d'initiatives innovantes. Gageons que les évolutions vers lesquelles semble tendre l'enseignement initial de la musique rapprocheront ces deux univers et permettront de recentrer les débats sur l'élève et son apprentissage de la musique.

Partie 2 : Le Musicien Conseil et les dispositifs d'accompagnement des groupes constitués

La question de l'accompagnement des groupes constitués était également à l'ordre du jour de cette journée du lundi 31 janvier.

Gérald CHABAUD, Directeur de la Cartonnerie, a ouvert les débats en présentant la démarche menée depuis 6 ans à Reims avec un double objectif : accompagner des groupes vers la professionnalisation comme *The Bewitched Hands on the top of our Heads* et accompagner des groupes amateurs dans leur pratique de loisir.

Il faut en effet distinguer et apporter des réponses différentes à deux types de demandes, exprimées ou non : une démarche de loisir et une démarche de professionnalisation.

L'objectif visé par la Cartonnerie est de permettre aux groupes de trouver des ressources pour générer une dynamique incitative au niveau de la scène locale. Plusieurs outils sont dédiés à cette mission :

- des studios de répétition,
- un studio d'enregistrement,
- une cyberbase,
- un kiosque d'informations spécialisé dans les musiques actuelles,
- deux salles de concert,
- un centre de formation professionnelle.

Toutes ces ressources ne sont pas utilisées simultanément par tous les groupes. Les studios sont accessibles sans critère de sélection. Des dispositifs plus spécifiques sont ensuite mis en place pour accompagner certains groupes à des niveaux plus élevés, jusqu'à une synergie complète de tous les outils si besoin.

Ce discours introductif nous a amené à une présentation plus détaillée de la fonction de Musicien Conseil par Randall CINELLI, musicien, pédagogue et formateur de musicien conseil.

En effet, le Musicien Conseil trouve une place particulière dans l'accompagnement de groupe. À travers une approche non-directive, il est amené à interroger le groupe et ses membres sur leur projet artistique, à le faire évoluer sans jamais intervenir sur l'orientation artistique décidée par le groupe et ses membres.

Randall CINELLI est ainsi revenu sur les spécificités de cet accompagnement notamment à travers son parcours professionnel au sein du Florida d'Agen et les partenariats établis avec la Fédération nationale des CMR.

Il en ressort que le Musicien Conseil soutient et accompagne les groupes sur le lieu et le temps de répétition. Il élabore avec eux un contenu personnalisé des interventions, et apporte des outils et des méthodes de travail appropriés (observation, questions ouvertes…) en vue de les aider à structurer le temps qu'ils consacrent à la répétition.

L'accompagnement proposé par le Musicien Conseil s'adresse à des groupes d'horizons larges, quels que soient leurs

objectifs (scène, enregistrement, loisirs...) et l'état d'avancement de leurs pratiques (reprises, compositions personnelles, groupe débutant ou confirmé...).

La posture du Musicien Conseil nécessite de repenser son approche pédagogique en direction des groupes de musique, développer une écoute centrée sur le projet du groupe, à résoudre les difficultés rencontrées sans toucher à l'intention artistique visée par les musiciens.

La relation de confiance, entre le Musicien Conseil et le groupe, est au cœur du processus de cet accompagnement.

L'intervention du Musicien Conseil s'articule autour de grands points :

- *Les préalables de l'accompagnement sur le lieu de répétition :*
  - Évaluer la cohésion technique et l'identité sonore des groupes.
  - Prendre connaissance des caractéristiques des groupes (niveaux individuels et collectifs) sur le plan technique et de gestion du son.
  - Connaître les objectifs du groupe (scène, enregistrement…) et apprécier l'organisation des répétitions(gestion du temps, utilisation du lieu de répétition, étude de la dynamique du répertoire…).
- *La séance :*
  - Créer une relation de confiance entre le musicien conseil et le groupe accompagné.
  - Chercher à développer les capacités d'écoute, de dialogue, de concentration, d'effort et d'apprentissage des membres du groupe sans altérer le plaisir de jouer.
  - Clarifier et conscientiser les relations interpersonnelles au sein du groupe (leadership…)
  - S'adapter aux divers projets du groupe.
  - Mettre en œuvre des exercices permettant d'atteindre les objectifs du contrat et les justifier.
  - Veiller à adapter les diverses caractéristiques sonores du groupe à son environnement (disposition du matériel, réglage de la chaîne d'amplification…).
  - Prévenir les risques auditifs liés aux pratiques de musiques amplifiées.
- *Le contrat*

  En concertation avec le groupe, le musicien conseil propose un parcours d'accompagnement s'appuyant sur l'analyse qu'il a pu mener lors de la première rencontre. Ce parcours d'accompagnement spécifique doit être adapté aux réalités du groupe et être formalisé autour d'objectifs approuvés, ceci afin de responsabiliser toutes les parties de ce projet.

En complément de la présentation de Randall CINELLI, Stéphanie GEMBARSKI, ancienne Directrice du Florida d'Agen, actuellement chargée d'étude et d'accompagnement culturel dans le domaine des musiques actuelles, a présenté la mise en place à Agen du dispositif Musicien Conseil.

Le Florida:

Créé il y a 18 ans à Agen (60 000 habitants), le Florida est né avec la volonté de mettre la pratique au centre du projet tourné vers les Musiques Actuelles. La dynamique associative et le soutien de la municipalité ont permis d'engager la structure vers l'accompagnement à la pratique.

À ses débuts, le Florida dispensait des cours pour adultes et faisait de l'accompagnement à la répétition. Après 6 ans, la structure s'est repositionnée, en décidant notamment de travailler avec les conservatoires. En 2000, un projet pédagogique a été élaboré, valorisant le rapport au territoire et aux gens, même si l'activité restait la même. C'est à cette période que le poste de Randall CINELLI a évolué vers une fonction transversale, comme coordinateur pédagogique. La rencontre du projet de l'établissement et du parcours personnel et professionnel de Randall CINELLI a permis de travailler à la formalisation du Musicien Conseil et de son action. Cette démarche a été poursuivie par la collaboration avec la Fédération nationale des CMR et l'organisation d'une formation Musicien Conseil dont ont pu bénéficier deux promotions de stagiaires.

Stéphanie Gembarski a également rappelé des éléments chiffrés issus de l'étude réalisée en partenariat avec la FNEJMA, RPM et le RIF sur 14 lieux de musiques actuelles selon trois entrées: les publics, les services proposés et les métiers autour de la répétition. En voici quelques données:

- Les publics de ces lieux sont en augmentation.
- Ces lieux disposent en moyenne de 5 studios de répétition.
- Les studios affichent un taux d'occupation de 70%.
- Les groupes de musique se revendiquent à 90% amateur et à 10% professionnel ou en voie de professionnalisation, ce qui fait dire que les groupes appréhendent les studios comme un espace de pratique en tant que tel.
- Le public des lieux questionnés est âgé de 13 à 55 ans avec cependant une forte représentation du public masculin âgé de 19 à 30 ans
- Les attentes des groupes sont:
    - un accueil convivial,
    - de bonnes conditions techniques,
    - un accueil par des personnes disponibles,
    - des services techniques de base,
    - un lien vers la scène,
    - de la diffusion,
    - des conseils administratifs.
- 95% des lieux ont recours à des personnes extérieures dans le cadre de l'accompagnement.
- Il existe souvent peu de passerelles entre l'accompagnement de groupes et les autres activités de la structure.

- Les dispositifs d'accompagnement sont surtout des aides personnalisées (20%), des aides au disque (13%) et des scènes ouvertes (10%).
- Enfin, 13% des structures interrogées aimeraient faire appel à un musicien conseil.

En complément, nous avons entendu le témoignage de Julien, membre du groupe *My Dog Ate My Homework,* qui a bénéficié de l'accompagnement Musicien Conseil de Philippe BREGAND dans le cadre du dispositif Piston. Ce témoignage a permis de mettre en lumière le questionnement amené par le musicien conseil tant sur le plan artistique que sur le plan humain, et le cheminement suivi par le groupe grâce à cet accompagnement. Ce musicien a souligné l'intérêt de ne pas appliquer un mode d'emploi mais d'amener un panel de ressources et d'expérimentation.

Le débat qui a suivi ces présentations nous a amenés à deux constats :

- d'une part, la présence de plus en plus forte de l'action culturelle au sein des lieux de musiques actuelles.
- d'autre part, la complexité et la fragilité de l'accompagnement artistique des groupes amateurs et en voie de professionnalisation.

Le concept de Musicien Conseil est en capacité d'apporter des réponses sur la question de l'accompagnement de groupes constitués. On peut notamment penser aux groupes amateurs qui, à ce jour, font face à une carence du point de vue de l'accompagnement entre l'accessibilité à des studios de répétitions et l'entrée en résidence au sein d'un lieu.
Pour ce faire, il conviendrait de travailler à la légitimité de l'action du Musicien Conseil en commençant par réunir autour de la table l'ensemble des protagonistes intéressés à ces questions. Cette initiative pourrait permettre de définir un groupe de travail en vue de procéder à l'élaboration d'un référentiel sur l'activité du Musicien Conseil.

Conclusion sur la journée :

La notion de groupe en musique que ce soit du point de vue de l'enseignement ou de l'accompagnement n'est pas encore une notion allant de soi.
L'enseignement initial de la Musique porte encore le lourd héritage d'une pratique vouée à l'excellence et à la domination du modèle pédagogique de préceptorat.
L'accompagnement de groupes constitués se heurte à la complexité et la fragilité de l'accompagnement artistique dans le respect de l'intention visée par les musiciens.
Cependant ces initiatives partagées sont très encourageantes dans leur processus de remise en question des processus existant au bénéfice des musiciens.